

Programme court de deuxième cycle en formation aux pratiques d'accompagnement en formation professionnelle et technique

Téléphone : 514 987-3000 #4693

| Code | Titre | Grade | Crédits |
|------|---|----------------------------|---------|
| 0440 | Programme court de deuxième cycle en formation aux pratiques d'accompagnement en formation professionnelle et technique | Attestation d'études, Att. | 9 |

| | |
|-------------------|---------------------------|
| Contingent | Programme non contingenté |
| Campus | Campus de Montréal |

OBJECTIFS

Le programme vise à approfondir les connaissances et à développer les compétences liées aux pratiques d'accompagnement pédagogique dans le contexte québécois de la formation professionnelle et technique. Le programme permettra à l'étudiant d'explorer les fondements d'un apprentissage efficient dans le cadre d'activités de formation pratique, de développer une approche réflexive et analytique dans l'exercice des fonctions d'accompagnement et de soutien pédagogique et de prendre conscience du rôle fondamental de cet accompagnement dans un processus de développement professionnel.

CONDITIONS D'ADMISSION

Pour être admis au programme, l'étudiant doit :

Être titulaire d'un baccalauréat (ou l'équivalent) en éducation ou d'un baccalauréat (ou l'équivalent) disciplinaire auquel s'ajoute un certificat en éducation. Le baccalauréat doit avoir été obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent. Tout dossier de candidature avec une moyenne inférieure à 3,2 mais supérieure à 2,8 sur 4,3 ou l'équivalent. Tout dossier de candidature avec une moyenne inférieure à 3,2 mais égale ou supérieure à 2,8 sur 4,3 sera étudié par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission.

OU

Être détenteur d'un brevet d'enseignement en formation professionnelle,

OU

Posséder une expérience jugée pertinente, d'au moins 2 ans, en enseignement de la formation professionnelle ou technique.

Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté et l'admission se fait en tout temps. L'université s'engage à offrir le programme à condition qu'il y ait, à chaque nouveau trimestre, le minimum d'étudiants requis.

Connaissance du français

Tout candidat doit démontrer une maîtrise du français écrit.

Méthode et critères de sélection

L'évaluation des candidatures est faite sur la base du dossier académique et de l'expérience. Les candidats pourraient être convoqués en entrevue et se voir imposer, s'il y a lieu, des cours d'appoint.

Régime et durée des études

Le programme est offert à temps partiel seulement. Durée maximale des études : six trimestres.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits. Certains cours ont des préalables. Consultez la description des cours pour les connaître.)

Les trois cours suivants (9 crédits) :

- EFA7966 Apprendre en situation de travail
- FPT7002 Formation pratique des enseignants de la formation professionnelle et technique
- FPT7003 Insertion professionnelle des enseignants de la formation professionnelle et technique

REMARQUES PARTICULIÈRES

Passerelles interprogrammes

L'étudiant qui veut poursuivre ses études à la maîtrise en éducation peut se faire reconnaître les trois cours du programme court (9 crédits) dans la concentration Formation professionnelle et technique s'il répond aux conditions d'admission du programme et selon les modalités de celui-ci.

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A.

PASSERELLES

interprogrammes L'étudiant qui veut poursuivre ses études à la maîtrise en éducation peut se faire reconnaître les trois cours du programme court (9 crédits) dans la concentration Formation professionnelle et technique s'il répond aux conditions d'admission du programme et selon les modalités de celui-ci.

DESCRIPTION DES COURS

EFA7966 Apprendre en situation de travail

Ce cours permettra aux étudiants de connaître les modes d'analyse des situations de travail et des processus d'apprentissage formels et informels qui s'y déroulent, ainsi que des bénéfiques et coûts humains impliqués. Les étudiants seront informés des développements récents en matière de formation en milieu de travail au Québec et ils seront initiés aux courants de recherche qui abordent le milieu de travail comme un milieu d'apprentissage. Ils seront invités à intégrer les

concepts clefs permettant de comprendre la construction des savoirs en situation de travail et l'influence de facteurs tels que la nature et les finalités du projet de formation, l'organisation du travail, les formes d'encadrement, les activités de travail, les ressources utilisables et, principalement, l'engagement proactif et réflexif du sujet (travailleur, apprenti ou stagiaire) dans le développement de ses compétences et dans l'élargissement de celles-ci à d'autres contextes de travail. L'accent sera mis sur le rôle stratégique des principaux accompagnateurs de l'apprentissage - que ces accompagnateurs interviennent dans l'identification, la mise en place ou l'optimisation des lieux, temps et conditions d'apprentissage - et sur leur contribution au développement d'une main d'oeuvre qualifiée au plan de la créativité, de la résolution de problèmes et du transfert de connaissances.

FPT7002 Formation pratique des enseignants de la formation professionnelle et technique

Réfléchir sur le rôle de la formation pratique dans la maîtrise des qualifications spécifiques à la profession enseignante et sur son rôle dans les programmes de formation à l'enseignement. Confronter les étudiants aux différents courants de recherche reliés à la relation entre l'enseignant associé et l'étudiant en formation pratique à l'enseignement. Évaluer et critiquer les différentes approches d'intervention proposées par la recherche, les tendances privilégiées par le milieu et les modalités prescrites par les instances gouvernementales. Analyser le rôle, les fonctions et les responsabilités de l'enseignant associé. Analyser aussi les relations entre les divers acteurs (enseignant-associé, étudiant-stagiaire, direction d'établissement, conseiller pédagogique, université et les gouvernements) en fonction des buts visés par la formation pratique. Étudier des théories portant sur l'observation et l'évaluation de stagiaires en enseignement. À partir de ces réflexions, construire ou adapter des modèles d'intervention ajustés aux différentes situations de stages en enseignement rencontrées en formation professionnelle et technique au Québec et en évaluer la pertinence en regard des objectifs de formation pratique.

FPT7003 Insertion professionnelle des enseignants de la formation professionnelle et technique

Situer, de manière générale, le phénomène d'insertion à la profession enseignante. Se sensibiliser au rôle stratégique que l'accompagnateur doit jouer lors de l'insertion professionnelle d'un enseignant et plus spécifiquement d'un enseignant en formation professionnelle ou technique. Amener l'étudiant à se documenter sur le sujet et à alimenter ses réflexions à l'aide de travaux de recherche, de rapports d'intervention, de récits de pratique en insertion professionnelle. Examiner le processus d'insertion à la profession enseignante, en cerner les principales phases et les facteurs de transition. Distinguer les aspects qui caractérisent le passage de la pratique d'un métier ou d'une technique en milieu de travail à l'enseignement de ce métier ou de cette technique en milieu scolaire. Repérer les difficultés particulières liées à l'insertion immédiate des gens de métier ou de technique projetés dans une situation d'enseignement sans formation pédagogique préalable. Accompagner l'étudiant dans le diagnostic des difficultés que vit l'enseignant en insertion immédiate, dans l'exploration de son potentiel et des ressources de son milieu.

GRILLE DE CHEMINEMENT À TEMPS PARTIEL

| | |
|------------------|---------|
| 1er cours | EFA7966 |
| 2e cours | FPT7002 |
| 3e cours | FPT7003 |

N.B. : Le masculin désigne à la fois les hommes et les femmes sans aucune discrimination et dans le seul but d'alléger le texte.
Cet imprimé est publié par le Registrariat. Basé sur les renseignements disponibles le 21/04/10, son contenu est sujet à changement sans préavis.
Version Hiver 2013